



## POLITIQUE QUALITE

Afin de répondre aux plus près des attentes des justiciables en matières pénale, Analysis Expertise a développé son expertise depuis près de 20 ans (2007) dans les domaines des empreintes génétiques et de la toxicologie. Afin de marquer la qualité de nos prestations auprès de notre clientèle, le laboratoire est accrédité depuis 2015 par le COFRAC conformément aux dispositions de la norme NF EN ISO IEC 17025 et de ses documents opposables.

Cette garantie de fiabilité répond à la demande de la justice toujours soucieuse d'une réponse fiable.

Les choix stratégiques et les investissements humains, techniques, logistiques initiés depuis 2021 et mis en œuvre en 2024 ont permis de renforcer la place d'ANALYSIS EXPERTISE en devenant un acteur majeur de l'expertise judiciaire pluridisciplinaire

Pour ce faire, notre volonté est de garantir au-delà de nos prérogatives que nous imposent notre cadre juridique de fonctionnement, une pleine satisfaction de nos clients et des parties prenantes (B2A et nos collaborateurs).

Notre politique se confirme sur les 5 axes majeurs :

- Garantir la fiabilité technique par des installations adaptées et des contrôles internes et externes,
- Faire évoluer nos techniques et notre savoir-faire en maintenant le niveau de compétences de nos experts,
- Toujours apporter une réponse pertinente à toutes les questions qui nous sont posées,
- Améliorer notre activité en développant notre présence territoriale
- Améliorer notre performance et nos réponses en complétant notre expertise par de nouveaux domaines de compétences.

Chaque collaborateur est acteur dans la réalisation de ces objectifs et attend de tous, une contribution forte aux respects de nos engagements pris tant vis-à-vis de nos clients que de notre profession de foi.

En ma qualité de directeur du laboratoire ANALYSIS EXPERTISE, je m'engage à garantir l'indépendance de fonctionnement, la confidentialité de nos activités, et à veiller à l'absence de conflits d'intérêt et au bon respect du cadre déontologique que nous nous imposons.

Je m'engage également à remonter auprès de notre comité stratégique toutes les informations liées à nos activités y compris à veiller au respect de nos politiques au sein du laboratoire.

Je m'engage par ma participation active au sein de notre système de management, à la maintenir, l'améliorer et qu'il soit inscrit comme un outil de management de notre laboratoire par ma participation aux revues de toutes sortes.

Le 19 février 2025  
Laurent BRENIAUX